

Règlement du concours « RMBuuut »

Article 1 – Organisateur

Le présent concours est organisé par **Régie Média Belge SA**, dont le siège social est situé **Rue Jules Cockx 10 bte 12, 1160 Bruxelles** (ci-après dénommé « l'Organisateur »).

Le concours est communiqué via le compte Instagram **Régie Média Belge** et le contenu vidéo « **RMBuuut** ».

Le présent règlement est disponible sur le site internet de l'Organisateur : www.rmb.be, via une page dédiée accessible depuis le compte Instagram de Régie Média Belge.

Instagram n'est ni sponsor, ni associé, ni responsable de ce concours.

Article 2 – Objet du concours

Dans le cadre du contenu « **RMBuuut** », l'Organisateur invite les participants à partager leur pronostic concernant le score final de plusieurs matchs des Diables Rouges.

Les participants auront la possibilité de remporter **3 places de cinéma UGC par match** en participant au concours correspondant au match concerné.

Les matchs concernés sont les suivants :

- **Belgique – Égypte**
Lundi 15 juin 2026 à 21h (heure de Bruxelles)
- **Belgique – RI Iran**
Dimanche 21 juin 2026 à 21h (heure de Bruxelles)
- **Nouvelle-Zélande – Belgique**
Vendredi 26 juin 2026 à 5h (heure de Bruxelles)

Chaque match correspond à un concours indépendant.

Article 3 – Conditions de participation

Le concours est ouvert à toute personne physique âgée de minimum **18 ans** et résidant en Belgique.

La participation est gratuite et sans obligation d'achat.

Pour participer, il suffit de :

- Se rendre sur la publication Instagram dédiée au contenu « **RMBuuut** » ;
- Indiquer en commentaire son pronostic du score final du match concerné ;
- Respecter les éventuelles consignes mentionnées dans la publication.

Chaque participant ne peut participer qu'une seule fois par match.

Toute participation incomplète, incorrecte ou ne respectant pas les conditions du concours pourra être annulée.

Article 4 – Durée du concours

Un concours est organisé pour chaque match mentionné à l'article 2.

Les participations sont ouvertes **24 heures avant le début de chaque match** et prennent fin **à la fin du match concerné**.

Les participations reçues après l'heure de clôture ne seront pas prises en compte.

Article 5 – Désignation des gagnants

Le ou les gagnants seront sélectionnés parmi les participants ayant correctement prédit le score final du match concerné.

Si plusieurs participants donnent le bon pronostic, un tirage au sort sera effectué afin de désigner le gagnant.

Chaque concours permettra de remporter :

3 places de cinéma UGC.

Le gagnant sera contacté via le compte Instagram utilisé pour participer.

Le gagnant disposera d'un délai de **3 jours** pour répondre et confirmer ses coordonnées.

Sans réponse dans ce délai, l'Organisateur se réserve le droit de désigner un nouveau gagnant.

Article 6 – Prix

Le gagnant remportera :

3 places de cinéma UGC dématérialisées, accessibles via un **code d'activation**.

Les codes d'activation seront transmis directement aux gagnants selon les modalités communiquées par l'Organisateur.

Les consignes d'utilisation liées aux places de cinéma dématérialisées seront également transmises aux gagnants au moment de la remise du lot.

Le lot ne peut pas être échangé contre sa valeur en espèces ni remplacé par un autre lot.

Article 7 – Responsabilité

L'Organisateur ne pourra être tenu responsable en cas de problème technique empêchant la participation au concours, notamment en cas de dysfonctionnement d'Instagram ou de problèmes liés à la connexion internet.

L'Organisateur se réserve le droit de modifier, prolonger, écourter ou annuler le concours si des circonstances indépendantes de sa volonté l'exigent.

Article 8 – Données personnelles

Les données personnelles collectées dans le cadre du concours sont utilisées uniquement afin de gérer les participations, contacter les gagnants et organiser la remise des lots.

Conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données en contactant :

info@rmb.be

Article 9 – Acceptation du règlement

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Le règlement complet est disponible sur www.rmb.be via la page dédiée accessible depuis le compte Instagram Régie Média Belge.